

Participation

Le Programme d'apprentissage par les pairs pour le développement économique (PLP) offre du conseil à travers des opportunités d'échange technique bilatéral ou de transfert de savoir-faire entre les organisations de développement économique de l'UE et des pays MED. Les binômes sont sélectionnés en fonction de leur projet commun, de leur motivation et de leur engagement à capitaliser sur le transfert de savoir-faire.

Ce programme est mis en œuvre par ANIMA Investment Network dans le cadre du projet EBSOMED cofinancé par la Commission européenne.

Les frais de voyage, d'hébergement et de logistique sont pris en charge par les organisateurs. Des frais de participation peuvent s'appliquer aux participants selon le programme choisi.

Contact & candidature

Emmanuel Noutary | emmanuel.noutary@anima.coop

Aurélien Baudoin | aurelien.baudoin@anima.coop

ANIMA Investment Network | Tel. +33 (0)4 9611 67 60

Programme d'apprentissage par les pairs pour le développement économique

Jumelages techniques de court terme
entre les organisations de développement économique

Mise en œuvre par



dans le cadre de



P1. Echange entre managers

Objectifs

Le programme d'échanges de cadres vise à faciliter les échanges préliminaires entre deux organisations avant d'amorcer une initiative de coopération (échange d'expériences, projet commun ou transfert technique).

Bénéficiaires

Le programme d'échange bénéficie aux organisations de développement économique des pays du Sud de la Méditerranée.

Description

Le programme offre un support technique d'une valeur maximale de 5.000€ couvrant :

- L'expertise technique de l'organisation hôte
- Les frais de voyage et d'hébergement des bénéficiaires

Processus de candidature

La candidature devra émaner des organisations bénéficiaires. Les formulaires de demande doivent comprendre :

- La motivation pour cet échange
- Les organisations expertes identifiées
- Le suivi envisagé

ANIMA s'assurera de l'adéquation entre les besoins exprimés et la sélection d'une organisation experte appropriée. Une contribution de 20% du budget est demandée pour couvrir les frais de coordination.

P2. Examen par les pairs : échange technique

Objectifs

L'examen par les pairs est un échange technique effectué par une organisation homologue. Il peut couvrir l'organisation générale de l'institution ou l'analyse d'un service ou d'une direction spécifique. Il peut aussi servir l'élaboration d'un projet business.

Bénéficiaires

Le programme d'échange bénéficie aux organisations de développement économique des pays du Sud de la Méditerranée.

Description

Le programme offre un support technique d'une valeur maximale de 8.500€ couvrant :

- Les coûts d'expertise technique
- Les frais de déplacement et d'hébergement
- La logistique

Processus de candidature

La candidature devra émaner des organisations bénéficiaires. Les formulaires de demande doivent comprendre :

- La motivation pour cet échange
- Les organisations expertes identifiées
- Le suivi envisagé

ANIMA s'assurera de l'adéquation entre les besoins exprimés et la sélection d'une organisation experte appropriée, suivra la qualité du processus et apportera un soutien au bénéficiaire pour encadrer l'expert tout au long du processus.

Une contribution de 20% du budget est demandée pour couvrir les frais de coordination.